

Président de l'Association pour une Constituante

historique

Ces questions commencent enfin à affleurer dans le débat politique, surtout depuis la montée des risques extrémistes. De plus en plus de responsables, jusqu'ici sourds à toute critique du système, se présentent ainsi comme des combattants du changement institutionnel.

“Les institutions actuelles sont à bout de souffle”

Mais quel crédit accorder aux plaidoiries de Claude Bartolone, Hervé Morin ou Jean-Luc Mélenchon ? Faut-il y voir la solution à la grave crise politique ou simplement des tentatives de changer pour que rien ne change, voire de se positionner personnellement dans le débat qui s'annonce ?

La démocratie est évidemment menacée par les extrémismes mais, en dépit de cette menace, les citoyens refusent de plus en plus de sauver les partis jusqu'alors dominants. L'absence de perspectives démocratiques détruit, aux yeux de citoyens exaspérés, les barrages contre un ordre autoritaire proposé par l'extrême droite.

Que les institutions deviennent aujourd'hui si présentes dans les prises de position politiques doit être salué. Mais on ne saurait envisager que soit contournée, par ce biais, la question de la démocratie et que l'on se contente de réformes concoctées d'en haut ou par les naufragés du jeu politique. Le débat ne saurait non plus être approprié par d'opaques mouvements pétitionnaires via les réseaux sociaux ou les canaux énigmatiques d'une soi-disant démocratie électronique entièrement entre les mains d'avant-gardes auto-proclamées.

La démocratie doit faire apparaître les vrais clivages au sein du peuple en même temps qu'elle donne les moyens de les traiter. Elle est la seule alternative à l'autoritarisme qui, déjà souterrainement à l'œuvre, recherche son officialisation. Cette alternative ne peut être fondée que sur le respect du citoyen et l'acceptation du débat conflictuel. C'est ce qu'affirmait déjà Léon Gambetta le 9 octobre 1877 : « *Comment ne voyez-vous pas qu'avec le suffrage universel, si on le laisse librement fonctionner, si on respecte, quand il s'est prononcé, son indépendance et l'autorité de ses décisions – comment ne voyez-vous pas, dis-je, que vous avez là un moyen de terminer pacifiquement tous les conflits, de dénouer toutes les crises ?* ».

C'est pourquoi l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel s'impose aujourd'hui comme l'évidente sortie de crise et pour le rétablissement de l'ordre républicain. Dans les turbulences qui ont émaillé l'histoire de la France, l'appel au peuple a souvent été la solution démocratique, rassembleuse et pacifique (1789, 1848, 1946, voire 1875). Il en est de même aujourd'hui.

L'élection au suffrage universel d'une Assemblée constituante en France est la forme politique et juridique qui doit permettre de répondre aux graves soubresauts du moment en rassemblant tous les citoyens, quelles que soient leurs options politiques, de la droite à la gauche, autour des principes démocratiques et républicains. Le mot était pratiquement oublié, voire considéré comme archaïque lorsque nous avons créé l'Association pour une Constituanteⁱⁱ, il y a sept ans après le déni de démocratie qu'avait constitué la signature du Traité de Lisbonne bafouant le vote des Français le 29 mai 2005. Il revient aujourd'hui dans le vocabulaire politique. Certes, il est porteur d'ambiguïtés car certains ont intérêt à lui donner le sens qui leur convient : Constituante de gauche, Constituante issue des institutions actuelles (transformation de l'Assemblée nationale en Constituante), autant de dévoiements de la nature et du rôle du peuple.

En fait, au-delà de la question des institutions, c'est celle du peuple, dépositaire de la souveraineté nationale si l'on en croit l'article 3 de l'actuelle Constitution, qui est aujourd'hui posée. Combien s'en émeuvent n'aimant le peuple que de façon mythique et lorsqu'il se laisse gouverner docilement ? Ne voir dans le peuple que les dan-

“L'élection au suffrage universel d'une Assemblée constituante en France est la forme politique et juridique qui doit permettre de répondre aux graves soubresauts du moment”

gers d'éventuels débordements est non seulement insultant, mais aussi une négation du fait qu'aucun pays n'a d'avenir, particulièrement face aux importants défis du moment, sans le soutien de son peuple. La vie politique est un bien public. La Constituante est la manière de recréer l'ordre autour de ce principe républicain. ■

i Léon Gambetta, Discours prononcé à Paris, au cirque du Château d'eau, 9 octobre 1877.

ii www.pouruneconstituante.fr